



# LA RÉGLEMENTATION EN MATIÈRE DE VENTE À DISTANCE, QUE FAUT IL RETENIR ?

## MODALITÉS

E-learning - Parcours : 250 € TTC (offert aux sociétaires CGPA) - Durée : 2 heures

Une fois l'inscription effectuée, vous recevrez automatiquement un mail de la plateforme de formation CGPA Campus vous invitant à la rejoindre. Le lien de connexion restera actif pendant 2 mois à compter de la réception de la confirmation d'inscription.

## PUBLIC CONCERNÉ

Agent d'assurance et courtier d'assurance, collaborateur en agence d'assurance et en cabinet de courtage.

## PRÉ-REQUIS

Aucun

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Comprendre les spécificités du démarchage téléphonique en assurance
- Maîtriser les règles applicables en matière de démarchage téléphonique en assurance
- Connaître les bonnes pratiques à adopter pour éviter les risques liés à la distribution par téléphone de contrats d'assurance.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

Cet e-learning se décompose en 4 parties principales, intégrant des quiz d'entraînement et un questionnaire de validation des connaissances. Il permet d'appréhender :

1. Les caractéristiques de la vente à distance dans le marché de l'assurance.
2. La réglementation encadrant spécifiquement le démarchage téléphonique.
3. Les décisions rendues en la matière par les autorités de contrôle : l'ACPR, la CNIL et la DGCCRF.
4. Les bonnes pratiques en matière de démarchage téléphonique pour distribuer des contrats d'assurance.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATION

- L'e-learning est accessible en permanence pendant 2 mois à compter de la réception de la confirmation d'inscription, quel que soit le lieu, à la condition d'être muni d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un téléphone doté d'internet.
- Pour une progression pédagogique optimale, les Apprenants doivent suivre l'ordre des chapitres indiqué dans l'e-learning. La plateforme indique aux Apprenants leur avancement dans la réalisation de l'e-learning.
- Les Apprenants ont la possibilité de revoir l'e-learning autant de fois que nécessaire pendant toute la durée de mise à disposition.
- L'e-learning est composé d'enseignements théoriques, de fictions, de quiz d'entraînement et d'un quiz d'évaluation.
- Les Apprenants peuvent poser des questions relatives au contenu de l'e-learning à l'adresse [e-learning@cgpacampus.fr](mailto:e-learning@cgpacampus.fr).

01/12/2025 - 1/2

# LA RÉGLEMENTATION EN MATIÈRE DE VENTE À DISTANCE, QUE FAUT IL RETENIR ?

- L'acquisition des connaissances est évaluée à l'issue de la réalisation d'un questionnaire de validation des connaissances d'au moins 10 questions accessible au terme de l'e-learning. Les objectifs de la formation sont considérés comme acquis si les Apprenants répondent avec un minimum de 70% de bonnes réponses. Le cas échéant, les Apprenants doivent revoir l'e-learning et repasser le test de validation des connaissances.
- L'obtention d'un score minimum de 70% de bonnes réponses au questionnaire de validation des connaissances permettra la délivrance d'une attestation de formation. Cette dernière sera disponible et téléchargeable sur la plateforme de formation dans votre espace « Mes cours » sans délai à l'issue de la réalisation du questionnaire de satisfaction de l'e-learning.
- Les Apprenants seront invités à remplir un questionnaire de satisfaction permettant d'évaluer l'e-learning suivi et le support sera disponible et téléchargeable sur la plateforme de formation.

## COMPÉTENCES ET QUALIFICATIONS DU FORMATEUR

Juriste expérimenté RC professionnelle des intermédiaires d'assurance.

## MOYENS D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Pour toute question d'ordre logistique (assistance technique de l'Apprenant pendant toute la durée de la formation) ou pédagogique (question portant sur le contenu de la formation), vous pouvez contacter [e-learning@cgpacampus.fr](mailto:e-learning@cgpacampus.fr) (réponse sous 48h).
- L'e-learning est accessible en permanence, quel que soit le lieu, à la condition d'être muni d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un téléphone relié à Internet (connexion haut débit).
- La configuration technique minimum à respecter pour faire fonctionner l'e-learning est la suivante :
  - Système d'exploitation : Windows et IOS
  - Navigateur Web recommandés : Google Chrome, Mozilla Firefox Microsoft Edge ou Safari dans l'une des versions supportées par leurs éditeurs respectifs.
  - Connexion internet : ADSL minimum.

## INFORMATIONS PARTICULIÈRES

Cette formation est éligible aux 15h de formation minimum (DDA) et également à une prise en charge OPCO.  
Pour toute question relative aux modalités de suivi de la formation par des personnes en situation de handicap, merci de nous contacter ([info@cgpacampus.fr](mailto:info@cgpacampus.fr)).